

Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève
AC



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

557

CONFIDENTIEL

Genève, le 26 Février 2013

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

Destinataire principal : Cabinet /SG
cc: DG8.1-DG8.3

Objet: CDH/Deuxième jour du Segment de Haut Niveau.



J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Conseil des Droits de l'Homme a achevé sa seconde journée du Segment de Haut Niveau. Au cours de cette session, une trentaine de délégations se sont succédées pour aborder leurs priorités pour cette session ainsi que leurs réalisations dans le domaine des droits de l'homme.

La plupart des orateurs sont revenus sur la détérioration de la situation en Syrie, la crise malienne et ses implications sur la sécurité au Sahel. L'UE, les Etats-Unis et le Japon n'ont pas manqué d'épingler les graves dérives du régime nord-coréen.

La France a souligné dans sa déclaration son attachement à l'établissement d'un mécanisme de suivi du respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme au Mali. Ce pays est également revenu sur le rapport de la Commission d'enquête internationale sur la Syrie et sur la "tâche difficile" qui attend Lakhdar Brahimi. Il sied de souligner que la France a lancé sa candidature pour le Conseil des Droits de l'Homme pour 2014-2016.

Pour leur part, les Etats-Unis d'Amérique, représentés par l'Assistante du Secrétaire d'Etat pour les organisations internationales, Mme Esther Brimmer, ont décliné les priorités américaines pour le Conseil des Droits de l'Homme pour leur second mandat. Elle a relevé les progrès accomplis pour l'universalisation des droits de l'homme mais a déploré l'approche biaisée du Conseil vis-à-vis d'Israël, seul Etat à avoir un point qui lui est consacré à l'ordre du jour. La responsable américaine a également annoncé que les Etats-Unis introduiront une nouvelle résolution sur les droits de l'homme au Sri Lanka.

Mme Erika Feller, Haut Commissaire assistante au HCR, a souligné que les réfugiés et les apatrides font face à des lacunes importantes en matière de droits de l'homme. Elle a indiqué que la coopération entre le HCR et les institutions nationales de protection des droits de l'homme s'est considérablement renforcée.

Le Président du CICR, M. Peter Maurer, a noté que les zones d'intersection entre les droits de l'homme et le droit international humanitaire sont nombreuses comme en témoignent le tiers de résolutions du CDH adoptées en 2012 et qui se réfèrent au Droit International Humanitaire. Il a appelé à un parti des complémentarités qui existent entre le CICR et le CDH dans leurs mandats de protection et de promotion des droits de l'homme.

Très haute considération

